



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Versement à l'OPAC Sud Deux-Sèvres d'une subvention pour la
réalisation de 6 logements sociaux - route d'Aiffres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Urbanisme & Affaires Immobilières**Versement à l'OPAC Sud Deux-Sèvres d'une subvention pour la réalisation de 6 logements sociaux - route d'Aiffres**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 10 octobre 2003, le Conseil Municipal a approuvé le principe de cession à l'OPAC d'un terrain cadastré section LH n° 36, au prix de 18.751 €, et destiné à une opération de construction de 6 logements sociaux.

Le principe du versement d'une subvention à hauteur de 81.731 € avait été approuvé, et le montant définitif de cette subvention devait être confirmé par une nouvelle délibération, dès lors que l'Etat aurait donné une réponse à l'OPAC sur une participation éventuelle à cette opération.

L'Etat attribue une subvention de 6 109,68 €, qui vient en déduction de celle de la Ville. Par contre, le coût global de l'opération est supérieur au montant prévisionnel (553 834 € au lieu de 523 341 €). La participation de la Ville comprend donc une subvention pour surcharge foncière de 18.751 €, de laquelle est déduite la subvention de l'Etat de 6 109,68 €, plus une participation à l'opération d'un montant de 69 469,18 € soit un total de 82 110,50 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- verser à l'OPAC une subvention de 82 110,50 € pour la réalisation de 6 logements sociaux route d'Aiffres ;
- préciser que cette somme est inscrite au B.P. 2004 de la Ville – chapitre 6572 – fonction 8241.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
 L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS